



COMPTE RENDU DE SÉANCE du conseil municipal du 6 mai 2019

Séance du 6 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf et le six mai à 19 h 10

Le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le 29 avril 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul VIGOUROUX, Maire.**

Présents :

Mmes, Mrs AGRAIN Christian, AUBERT Jeanine, BARBALAT Michel, BERARD Chantal, BONNET Chantal, BOSDECHER Nicole, COFFY Alex, ENJOLRAS Fernand, GAYTE Catherine, MARTEL Franck, PALHIÈRE Jean-Louis, RIGAUD Madeleine, ROCHER Marielle, ROUBIN Alain, SAHUC Sébastien, SENTENAT Ginette, SOUCHON Danièle, VALLADIER Georges, VIDIL Raymonde.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme COFFY Valérie à Mme BONNET Chantal, M. CHABANEL Fabrice à Mme RIGAUD Madeleine,

Absent excusé :

M. JULLIAND Daniel,

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur Sébastien SAHUC pour remplir les fonctions de secrétaire de séance du Conseil du 6 mai 2019

2. Approbation du procès-verbal du 2 avril 2019

Le procès-verbal est voté à l'unanimité

3. Décision modificative N°1-2019

Sur la base de ces éléments le Conseil Municipal décide :

- **APPROUVE la décision modificative budgétaire n°1 de l'année 2019 comme présentée ci-dessus**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à passer les écritures budgétaires sur l'année 2019**

La décision modificative est votée à l'unanimité

4. Demande de transfert de la parcelle AW 150 dans le domaine privé de la commune

Sur la base de ces éléments le Conseil Municipal décide :

- **DEMANDE le transfert de la parcelle AW 150 de la section de Chambeyrac à la commune de Polignac auprès du Sous-préfet de Brioude compétent en la matière.**

La demande de transfert est votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 06.

Le Maire,

M. Jean-Paul VIGOUROUX